

A

Absolutisme

Du latin *absolutus* : délié, venant du verbe *absolvere* : délier, détacher. Par exemple, dans la religion catholique, le fidèle venu avouer et regretter ses fautes en reçoit « l'absolution », c'est-à-dire que sa contrition le libère de sa culpabilité.

Le concept politique est né dans le contexte des guerres de religion qui ont ébranlé la nation française au XVI^e siècle. Les extrémistes des deux bords (catholiques et protestants) exigeaient que le roi épouse leur cause contre le camp opposé, quitte à refuser même d'obéir à un chef d'État qui ne professerait pas la même religion qu'eux (voir aussi **Monarchomaques**).

Entre ces deux tendances s'est constitué un « parti des Politiques » ou « Tiers-Parti », sous la conduite du chancelier Michel de l'Hôpital (1505-1573), disposant que l'État ne devait pas se trouver otage d'une querelle extérieure aux questions purement politiques, ni prisonnier d'un quelconque lobby.

Mais le théoricien de l'absolutisme est Jean Bodin qui rédige en 1576 *Les Six Livres de la République*. Il s'y impose comme le grand penseur de la souveraineté, dont il dégage plusieurs principes (voir aussi **Souveraineté**). Selon lui, l'État, pour ne pas mourir de ses divisions idéologiques ou religieuses (voir aussi **Libanisation**), doit être placé au-dessus des pressions de toutes sortes. Ainsi la monarchie française devait-elle être « absolue » : libre de tout lien qui empêcherait le fonctionnement de l'État.

On remarquera que dans ses fondements historiques, l'absolutisme s'entend de l'État : on parle de « monarchie absolue », pas de « monarque absolu ». Plus tard, autour du XVIII^e siècle, au moment des grandes contestations, notamment parlementaires, du pouvoir royal, un « pouvoir absolu » se comprendra comme un pouvoir sans limites.

Abstention

Dans son sens politique, s'abstenir de voter. Dans certains pays, comme la Belgique, l'abstention est interdite ; dans d'autres pays, comme la France, l'abstention est autorisée, sauf pour les grands électeurs qui sont

obligés de se prononcer dans les élections qui leur sont réservées, comme les sénatoriales.

Dans un régime politique comme celui de la République française où le **vote blanc** n'est pas reconnu comme tel, on constate que, globalement, à quelques points près, l'abstention n'est que le miroir de la **participation** : par exemple, un clivage à 55-45 %, avec une participation de 60 %, ne changera pas significativement avec une participation de 70 %.

Acéphales (sociétés)

L'observation par les ethnologues des sociétés primitives aboutit à constater qu'elles n'ont pas de chef, elles sont donc appelées « acéphales » (du grec *képhalé* : la tête). Cette réalité confirme l'idée de beaucoup d'auteurs, en Orient comme en Occident (Lao Tseu, Confucius, Ovide, Montesquieu, Rousseau etc.) qui considéraient l'époque des premières sociétés comme un âge d'or où les hommes vivaient dans un état d'égalité désintéressée, sans compétition.

Par-delà ce fantasme, notons que l'institution d'un chef est donc un phénomène de civilisation : plus une société se développe, plus elle se donne des obligations, donc des règlements, donc une hiérarchie pour les faire respecter.

Âge d'or

Croyance – que l'on retrouve dans toutes les civilisations du monde – disant que les premiers hommes des premiers temps étaient vertueux et n'avaient donc besoin d'aucun pouvoir pour les organiser. Cette croyance est une **uchronie**.

Agrarisme

Courant politique prenant la défense du monde rural menacé par l'industrialisation et le libre-échange.

Altermondialisme

Courant politique prônant un « autre monde », d'où le nom qu'il s'est donné. Orienté à gauche, reprenant à son compte la doctrine marxiste, il rassemble essentiellement des communistes et des écologistes, mais peut attirer d'autres courants, allant de la droite traditionnelle attachée à une civilisation humaniste que la modernité consumériste, marchande et financière mettrait en péril, jusqu'aux tiers-mondistes inquiets pour la souveraineté économique des États pauvres.

Alternance

Au sens politique, faculté que possède un régime de voir se succéder au pouvoir des **majorités** ou des chefs issus d'horizons politiques différents, voire opposés (comme la **droite** et la **gauche**).

Alternatifs

Courant politique mélangeant le communisme, l'écologisme, le féminisme et l'autogestion.

Amalgame

Attitude consistant à assimiler un adversaire politique à un autre clairement identifié comme infâmant, dans le but de le discréditer. Par exemple, en mai 1958, soucieux d'empêcher De Gaulle d'arriver au pouvoir, plusieurs partis de gauche ont appelé à barrer la route au « fascisme ». Durant la guerre civile espagnole de 1936-1939, Malraux qualifiait indistinctement tous les franquistes de « fascistes », tandis que les franquistes qualifiaient indistinctement tous les républicains de « Rouges ».

Amendement

Ajout apporté à un texte de loi, ou à une constitution, qui peut entraîner parfois une modification très importante, mais sans que cette loi ou constitution soit abrogée.

Amnistie

Mot d'origine grecque signifiant « oubli » (même sens que l'amnésie) : c'est dire qu'il est utilisé à mauvais escient, car en France l'amnistie annule une condamnation, mais conserve la mémoire de la condamnation quand elle a été suffisamment grave pour figurer sur les casiers judiciaires les plus durables.

Les **crimes contre l'humanité** sont imprescriptibles (voire **prescription**) et ne peuvent être amnistiés.

Anarchie

C'est une doctrine politique promouvant une société sans aucun pouvoir contraignant. À côté d'anarchistes radicaux comme le théoricien allemand Max Stirner (*L'Unique et sa propriété*, 1844), certains auteurs comme Pierre-Joseph Proudhon ont proposé un moyen terme ; par exemple, chez Proudhon, une fédération de citoyens en communes libres sans État.

L'anarchisme n'a été presque jamais mis en pratique dans l'histoire ; en 1936, à Barcelone, au début de la guerre civile espagnole, les anarchistes formaient les militants de gauche les plus nombreux et ont tenté de mettre en pratique leurs idées. Il en est résulté un désordre auquel les communistes ont mis fin rapidement.

Anticléricalisme

Hostilité déclarée à l'égard du clergé. On peut rencontrer parfois cette attitude dans une pratique intolérante du **laïcisme**.

Antisémitisme

Hostilité spécifiquement tournée vers la communauté juive.

Apartheid

Doctrine élaborée dans la deuxième moitié du xx^e siècle par le Sud-africain d'origine néerlandaise Hendrik Verwoerd (1901-1966), pour se soustraire aux revendications de la majorité noire en République Sud-Africaine, que gouvernait une minorité de Blancs. L'apartheid préconise un « développement séparé des races » au sein d'un même État : des frontières juridiques interdisent la vie commune entre Noirs et Blancs, de sorte que, non seulement les mariages interraciaux sont prohibés, mais aussi l'utilisation des transports collectifs, des bâtiments publics, des plages etc. : chaque race se voit réserver son aire de vie, de façon à ce que l'une et l'autre ne se mélangent jamais. (voir aussi **Racialisme**).

Apparentement

Se dit d'un élu non-inscrit dans un parti politique mais qui se rattache à l'un d'entre eux, pour bénéficier des avantages réservés à un groupe défini, en termes de temps de parole, de secrétariat, etc.

Aristocratie

Littéralement « gouvernement par les meilleurs ». Le concept a été forgé dans la Grèce antique où l'on s'efforçait de classer les différentes formes de régime politique. En principe, le régime aristocratique engage l'élite à œuvrer pour le bien commun. Il a existé des États explicitement aristocratiques, comme la République de Venise où le pouvoir était réservé héréditairement à quelques familles.

Les Grecs anciens classaient l'aristocratie parmi les « formes pures » de gouvernement, avec la monarchie et la démocratie ; sa « forme corrompue » étant l'oligarchie (voir aussi **Noblesse**, **Patriciat**, **Oligarchie**).

Arrondissement

Subdivision territoriale placée sous l'autorité d'un sous-préfet. Dans la Loi PLM, les trois villes de Paris, Lyon et Marseille sont divisées en arrondissements qui ont chacun leur propre maire.

Assimilation

Politique visant à assimiler un groupe étranger, en lui faisant adopter toute la culture de la communauté au milieu de laquelle il vit. Cela vaut pour la langue, les coutumes, les valeurs dominantes, etc. Cette politique s'oppose à la simple politique d'**intégration**.

Assistanat

Pratique sociale consistant à redistribuer les richesses nationales produites à des citoyens sans contrepartie, encourageant chez eux une inactivité rémunérée.

Atlantisme

Se dit aujourd'hui d'une politique étrangère reposant essentiellement sur l'alliance avec les États-Unis.

Audimat

Mesure, par calcul automatique d'audiométrie, permettant d'évaluer l'audience radiophonique et télévisuelle. Chaque point d'audimat correspond à 1 % de la population.

Austérité

Voir **Rigueur**.

Autocratie

Système où le chef de l'État prend ses décisions par lui-même, sans conseil officiel ; ses décisions ayant force de loi.

Autodafé

Action de brûler un ou des livres (ou toute forme de production d'idée) qui ne plaisent pas au pouvoir ou à l'opinion dominante. Généralement, l'autodafé (du portugais *acto da fe* : acte de foi) est motivé par la certitude que ce qui le contenu incriminé contrevient à une vérité (religieuse, scientifique, philosophique, morale etc.) à laquelle on adhère collectivement.

Autodétermination

Faculté donnée à un peuple de décider de son avenir.

Autogestion

Pratique de gestion économique où disparaît l'échelle de décision traditionnelle : un chef ou un conseil supérieur donnant des ordres appliqués par la partie subalterne de l'organisation. Dans un système autogestionnaire, l'ensemble du personnel décide démocratiquement de tout ce qui concerne aussi bien la stratégie économique que la vie interne de l'entreprise. À chacun, ensuite, de travailler à sa place (ingénieur, ouvrier...) pour réaliser ce qui a été décidé collectivement.

L'autogestion a une connotation politique, parce qu'elle répond aux aspirations égalitaristes (voir **Égalitarisme**); transposée au domaine politique, elle est une **Démocratie directe**.

Autonomie

Capacité à se gouverner par soi-même. Un territoire jouissant d'un statut d'autonomie se gouverne selon ses propres règles, tout en appartenant à une communauté plus grande, au sein de laquelle il forme un même État.

Autoritarisme

Se dit d'un régime qui se fait obéir par la contrainte, sans laisser aux citoyens la possibilité d'en discuter les ordres.

Autorité

Dans son sens politique, personnage ou institution en charge de commander aux autres. On parlera d'un chef légal comme étant une « autorité » (exemple : les autorités civiles, militaires et religieuses), mais aussi de « l'autorité de la loi » pour se convaincre de ce qu'impose le devoir d'obéissance.

Dans un sens plus anthropologique, on dira qu'un chef a des qualités propres et suffisantes pour faire preuve « d'autorité », tandis que d'autres ne les ont pas.

Avantage

Traitement de faveur accordé à une personne morale ou physique. À ne pas confondre avec le **privilège**.

B

Ballotage

Résultat d'un premier tour de scrutin à l'issue duquel aucun candidat n'a obtenu de majorité qualifiante : il faut donc faire un deuxième tour.

Bannissement

Décision retirer au citoyen sa nationalité.

Bicaméralisme

Du latin *camera*, la chambre, et bi : double. Régime où les questions politiques sont discutées dans une assemblée (ou « chambre ») de représentants, puis dans une autre, de façon à ce que la diversité éventuelle des orientations prises dans chacune des deux chambres invite l'ensemble à adopter une posture politique modérée, jugée la plus sage. Généralement, on distingue une « chambre haute » élue par un vote capacitaire (voir **scrutin**), donc élitiste, comme le Sénat en France, ou composée d'une élite héréditaire comme l'est encore une partie de la chambre des Lords au Royaume-Uni ; et une « chambre basse », qui depuis le triomphe des idées démocratiques est la plus puissante (par exemple l'Assemblée nationale en France, ou la Chambre des Communes au Royaume-Uni).

Bicéphalisme

Présence à la tête de l'**État** de deux **autorités** relevant du pouvoir **exécutif** mais procédant chacune d'une légitimité politique distincte. Le cas se présente en monarchie où le roi règne et le premier ministre gouverne. En France, le Président élu au **suffrage** universel, et le Premier ministre, appelé en fonction de la **majorité** parlementaire, sont complémentaires (le premier ministre mettant en œuvre la politique voulue par le président) sauf en cas de **cohabitation**.